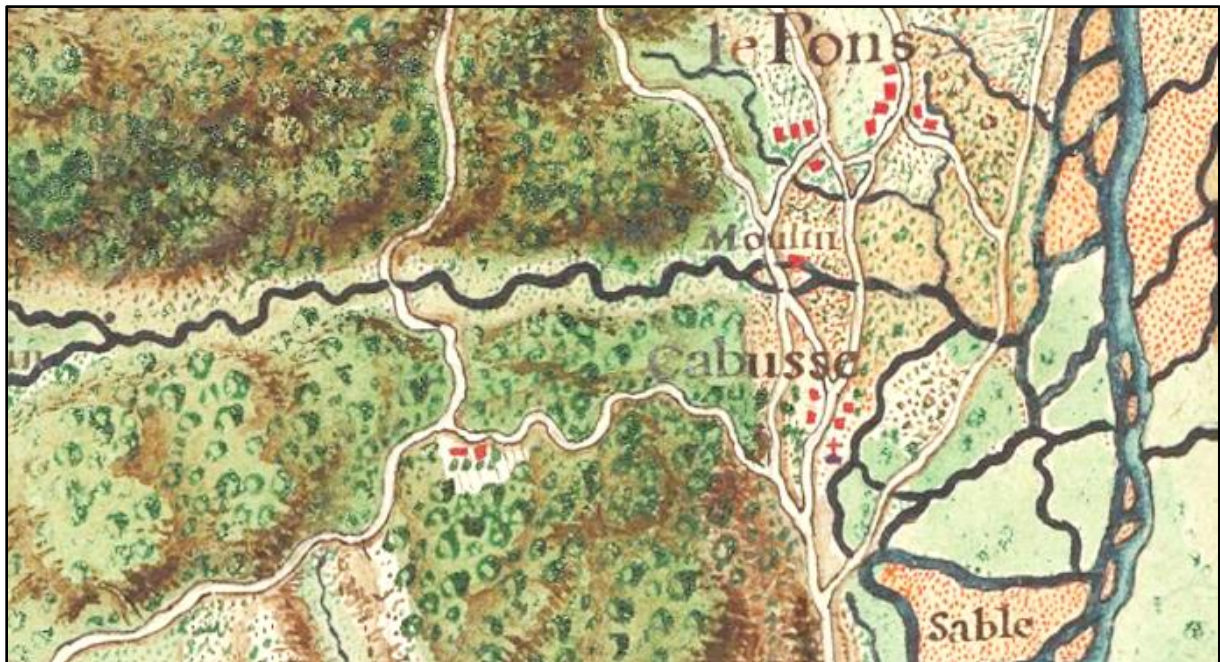


79. A Réotier, remonter dans l'histoire ancienne du torrent de Saint-Thomas

Olivier Peyre, mars 2024

Le parcours de ce torrent est intéressant à trois titres. Il montre qu'il n'y a pas besoin d'aller fort loin ni en altitude pour trouver du sauvage, et cette cascade pétrifiante que je ne connaissais pas est enchantresse. Enfin il confirme les dangers liés à l'eau, et nous convie à ce niveau-là à un petit voyage dans l'histoire, voyage en deux étapes y compris le patrimoine qu'il a secrété dans son cône de déjection.

Image 1 : à l'époque de Vauban



Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, « *Carte des environs du Mont-Dauphin* » in « *Cartes des environs de plusieurs places [entre les Alpes et la Méditerranée et sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche]* ».

Une représentation cartographique qui montre un cours d'eau coulant d'ouest en est, pris entre deux montagnes boisées et traversé près de son embouchure par

trois itinéraires. Ce qui frappe ici c'est le peu d'importance du torrent par rapport à l'emprise de la Durance et de ses tresses.

Le moulin ou son prédécesseur est bien figuré, le quartier ne s'appelle pas encore Saint-Thomas mais Cabusse, quoiqu'il y ait déjà la chapelle Saint-Thomas (la croix sur un rectangle bleu foncé). De part et d'autre du moulin et de sa dérivation le sol est teinté d'orangé, ce n'est pas le « sable » de la rivière, mais une zone pierreuse pas vraiment cultivée avec des broussailles. C'est là que passent deux des chemins, l'un au niveau du moulin, l'autre en dessous. Honnêtement le cône de déjection ne se voit pas.

Que fait cette chapelle à proximité du hameau, du torrent et de la Durance ? Elle signale comme souvent les dangers liés à l'eau, aux crues, et invite à la prudence lors d'un franchissement difficile. Inversement, il n'y en a pas du côté des Ponses, des Césarès et des Achards sur Saint-Crépin.

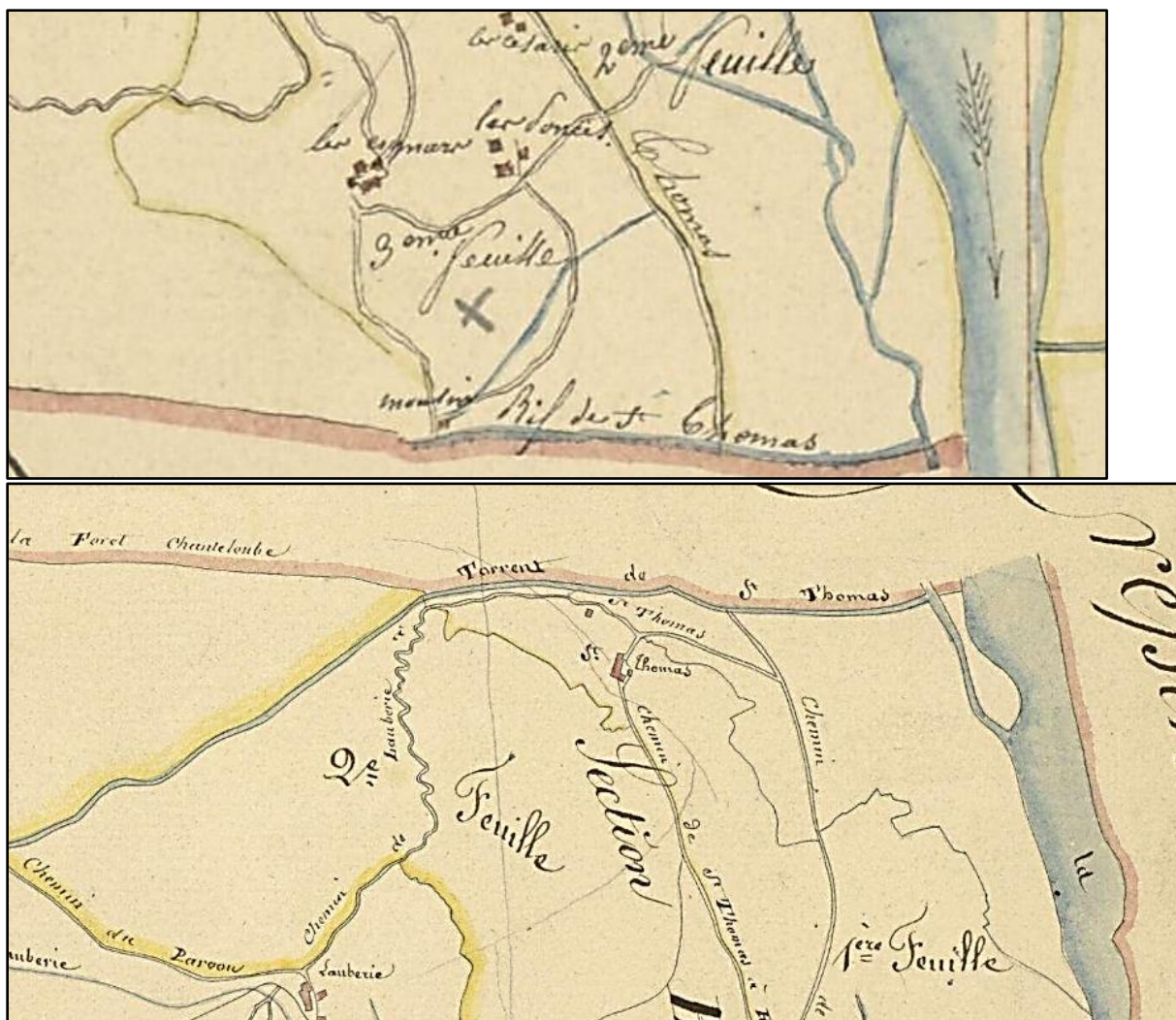
Image 2 : avant la Révolution



Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet Carte de Cassini.

Cette figuration est intéressante surtout au niveau des toponymes : Truchet, le Villard, le Cros, les Eymards, les Césarès et les Ponses, et bien sûr pour « St Thomas dit Cabuso ». Le torrent est tracé assez approximativement mais comporte le moulin avec sa roue crantée.

Image 3 : vers 1830

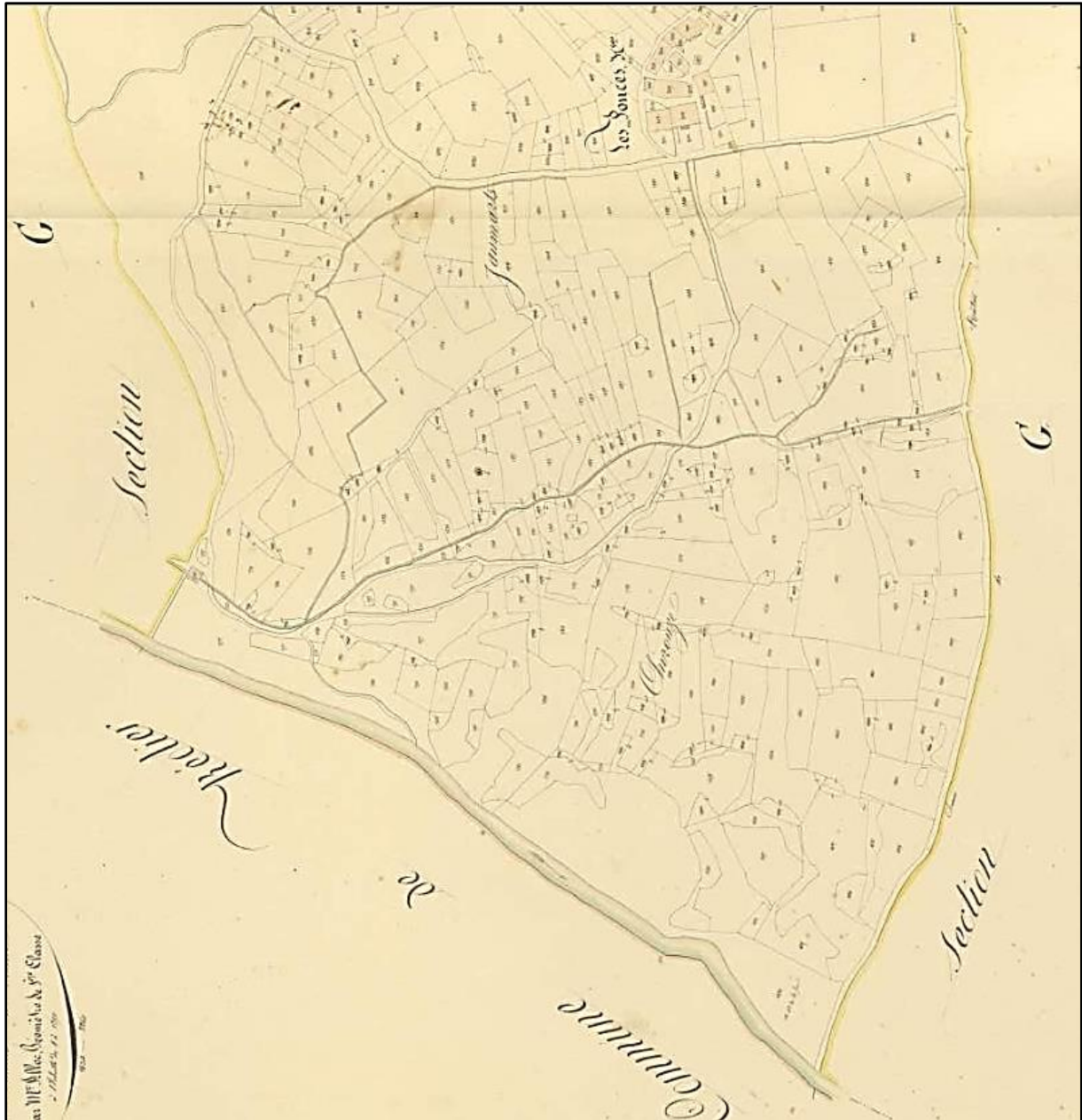


Captures d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, extrait des plans d'assemblage des communes de Saint-Crépin et de Réotier.

Pas de coïncidence entre les deux extraits, mais cela permet quand même d'avoir une vision globale. Les hameaux à l'écart du torrent, le moulin, deux chemins les desservant et un canal d'irrigation côté Saint-Crépin, le hameau de Saint-Thomas avec son chemin menant à Réotier et un autre montant à la montagne, ainsi que l'itinéraire latéral à la Durance devenu le principal, mais sans pont pour franchir le torrent.

Précisons les données car c'est le cadastre qui nous fournit les meilleures infos de toute la documentation numérisée.

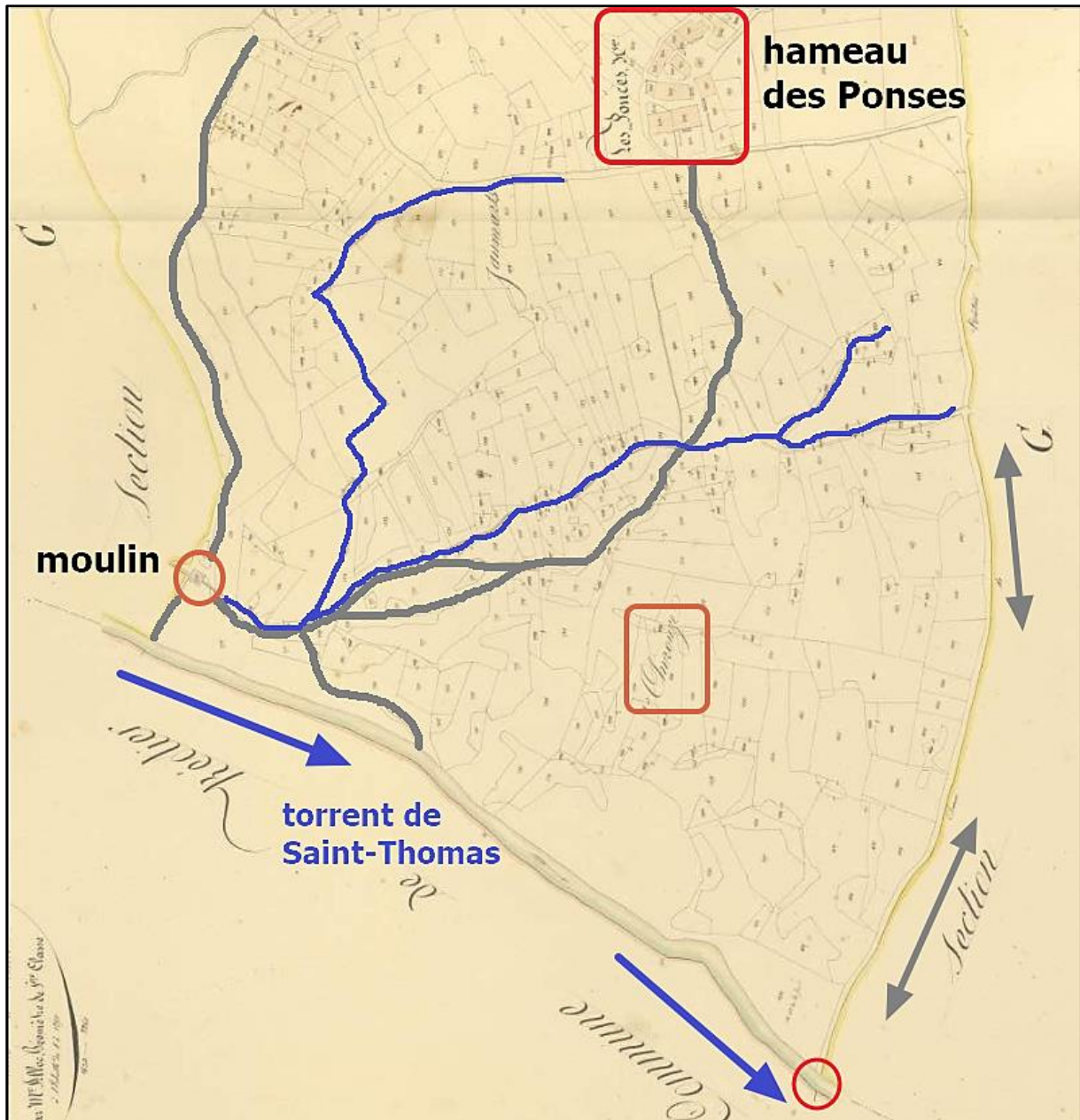
Image 4 : le cadastre de Saint-Crépin



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, Saint-Crépin, comme les suivantes.

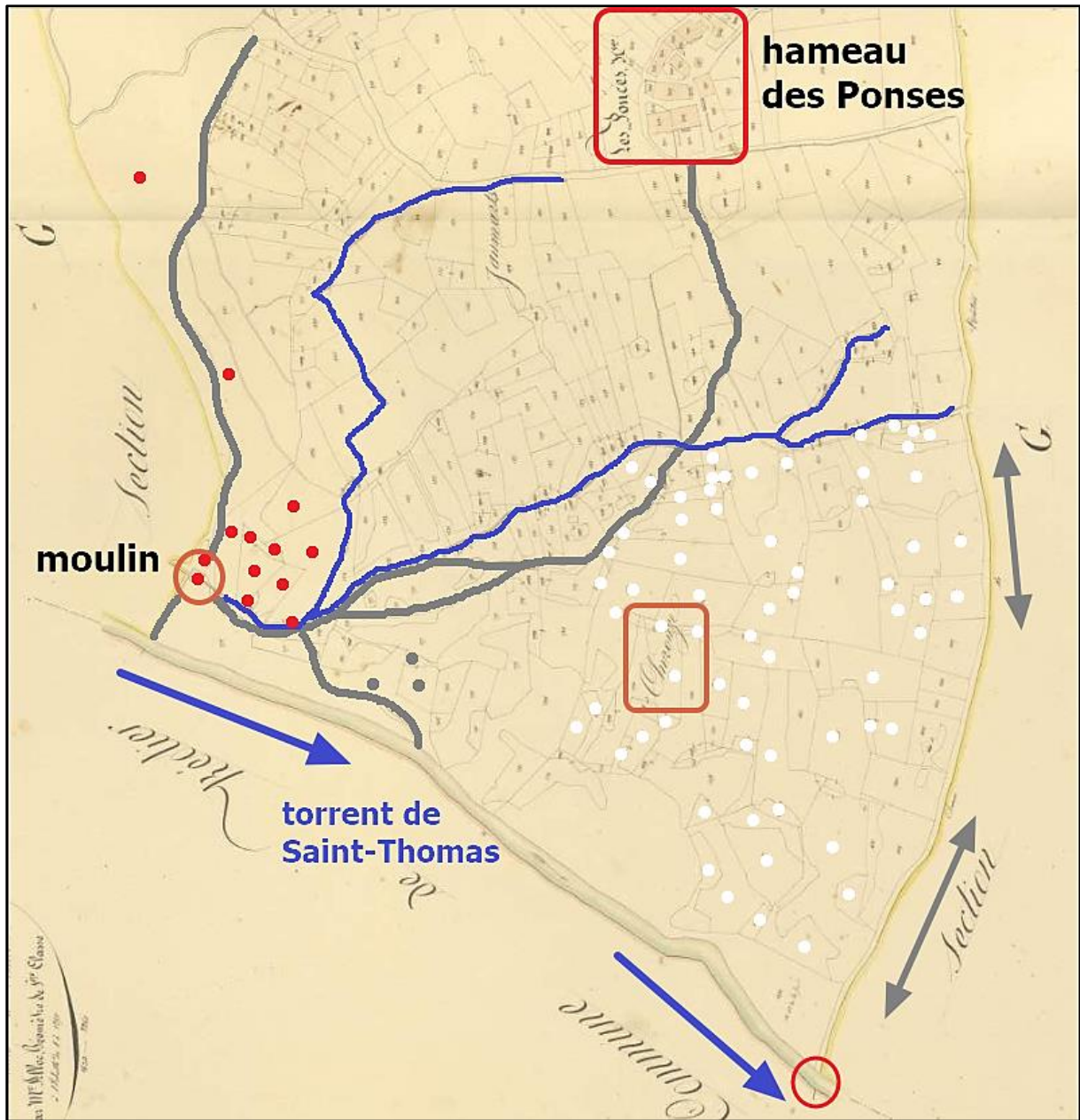
En rive gauche. C'est la partie amont du cône de déjection côté Saint-Crépin, à droite le chemin principal fait limite. Exploitation.

Image 5 : la partie amont du cône côté saint-Crépin



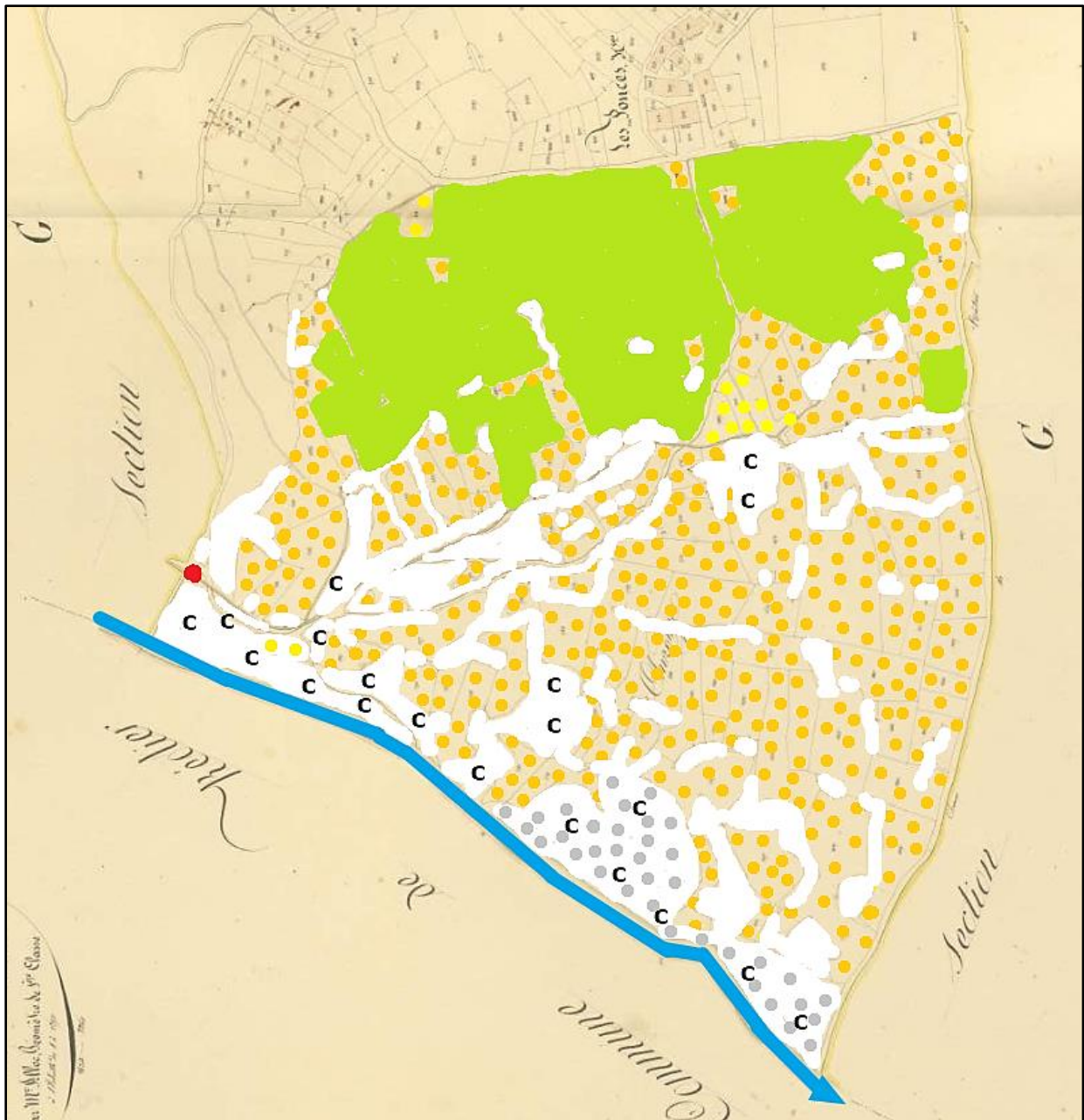
Avec les principaux repères (en bleu les canaux, en gris les cheminements importants), notamment le quartier de « Chirouze » qui indique comme toujours une étendue couverte de pierres dans un cône de déjection.

Image 6 : les quartiers de la partie amont du cône



Les points rouges indiquent les parcelles du quartier « le Moulin », en gros sous le bâtiment et sur la voie menant au hameau des Eymards. En gris ce sont celles composant le quartier « Pont de Saint-Thomas » rappelant qu'il en a existé un en cet endroit, et en blanc celles rassemblant « les Chirouzes » sans distinguer celles-ci des « Hautes Chirouzes ». L'autre toponyme revenant souvent est celui de « Rif » avec ses diverses déclinaisons : « le Grand Rif », le « Champ du Rif », le « Marri Rif » et le « Petit Rif », le rif étant le riu c'est-à-dire le ruisseau ou torrent.

Image 7 : l'occupation du sol de la partie amont du cône



Si l'on regarde maintenant l'occupation du sol toujours dans le même secteur, que voit-on en partant du torrent de Saint-Thomas et en se dirigeant vers le premier hameau celui des Ponces ?

Le long du torrent, depuis le moulin jusqu'au chemin reliant les deux communes on trouve des terrains communaux, déclarés en amont comme des landes et en aval comme des landes avec du gravier (points gris). Les landes -et en fait le plus souvent des clapiers- sont représentées en blanc : ils montrent deux axes sur cette rive gauche du cône, l'un suivant le flot, l'autre passant devant mais à l'écart du hameau des Ponces. Ces axes définissent la partie haute et septentrionale du cône

de déjection, et celui près du hameau n'est autre que le témoignage de dépôts liés à une ancienne crue.

Entre ces deux axes ce sont de petites parcelles privées décrites comme labours et colorées de points orangés. Elles se distinguent bien d'un terroir plus proche des Ponces et utilisé comme des prés jusqu'au chemin desservant ce hameau ainsi que les Eymards. Des prés donc bien moins de pierres, d'ailleurs on ne signale que très peu de clapiers.

Enfin si l'on superpose les deux cartes, on voit bien que les parcelles en labours entre les clapiers correspondent aux quartiers des Chirouzes. Combien de milliers d'heures les hommes ont-ils passé à chaque génération à en prélever les pierres pour en tirer un revenu agricole, bref à récupérer du terrain sur les déjections du torrent ?

Passons maintenant sous le chemin principal.

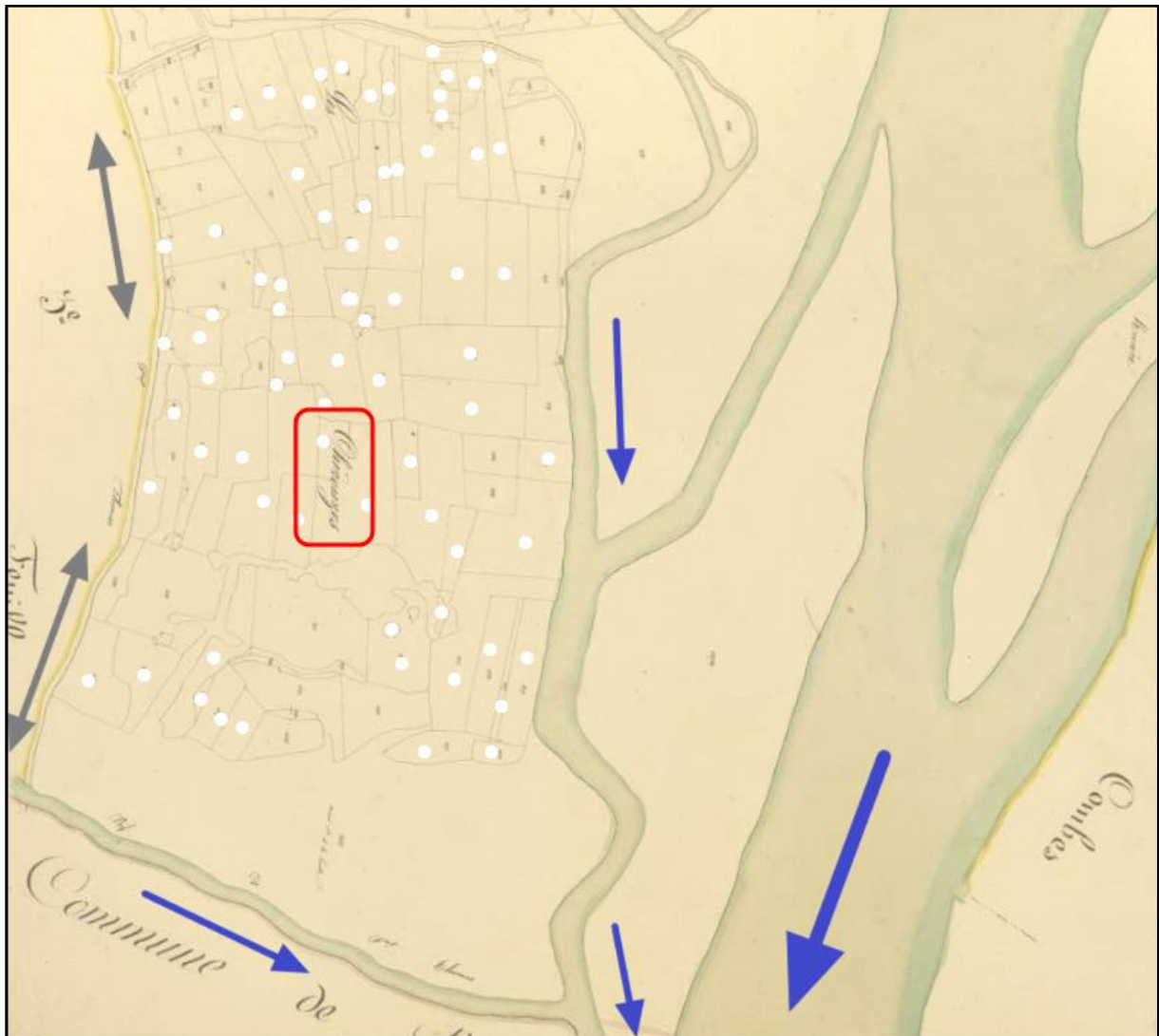
Image 8 : la partie aval du cône côté Saint-Crépin



La partie gauche de cette image fait suite à la partie droite des images précédentes. La voie reliant les deux communes (en haut vers Saint-Crépin, en bas vers Réotier), quelques parcelles rassemblées sous le toponyme des Chirouzes, et rapidement le domaine de la Durance.

Voyons plus précisément si l'on retrouve les mêmes données que plus en amont.

Image 9 : la partie aval des Chirouzes



Les parcelles composant les Chirouzes arrivaient jusqu'au bord amont du chemin principal. Les points blancs ainsi que la mention encadrée en rouge confirment que ce toponyme lié aux dépôts de pierres par le torrent se poursuivent en aval jusqu'aux premiers bras de la rivière.

Ainsi la mémoire de la crue est double. Elle s'exprime sur le terrain par les amoncellements pierreux et dans l'esprit des hommes par le toponyme donné aux lieux.

Image 10 : occupation du sol de la partie aval du cône



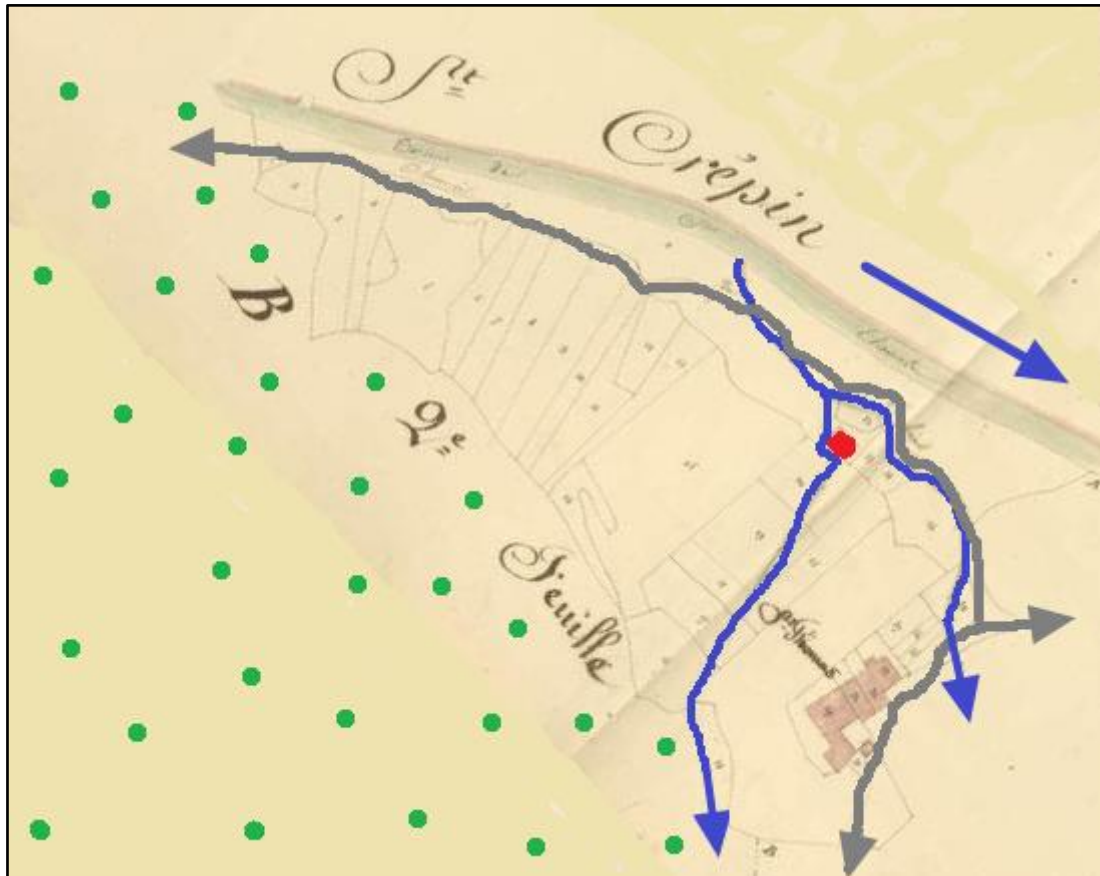
En partant des dernières longueurs du torrent de Saint-Thomas avant son confluent, on se trouve avec un terrain communal de 3 ha inscrit comme « gravier et pâture » qui aboutit aux paysages de la Durance « bois futaie » en vert foncé (ripisylve) et « pâture » dans les iscles. Le tout enserre les propriétés privées, toutes en labours, entrecoupées par les clapiers. La forme de la route elle-même et le découpage des parcelles en demi-cercles très ouverts confirme la présence du cône de déjection outre l'appellation « les Chirouzes ».

Traversons le torrent et passons en rive droite côté Réotier.

Si en amont du moulin, Saint-Crépin possédait une vaste parcelle communale d'une trentaine d'hectares abritant un « bois futaie », côté Réotier dans les gorges

en rive gauche du torrent il s'agit également d'une parcelle de même superficie mais en « bois taillis », alors qu'en rive droite, toujours dans les gorges mais pas exclusivement, c'est à nouveau un « bois futaie » de près de 40 ha qu'on pouvait parcourir il y a deux siècles. La futaie (à l'ubac) est naturellement plus haute que le taillis (à l'adret) où il n'est fait aucune mention des rochers existants.

Image 11 : la partie amont du cône côté Réotier



Côté Réotier, il n'y a qu'une feuille cadastrale concernée par le torrent et son cône, mais le plan est divisé en deux parties : autour du hameau et plus en aval. Commençons par le hameau, j'ai essayé d'obtenir la même orientation que pour la commune voisine.

A Saint-Thomas même et en amont, on voit un espace enserré entre le piémont de la montagne (bois futaie en vert) et le torrent, espace parcouru par trois chemins et une prise d'arrosage qui se divise en deux branches.

Image 12 : occupation du sol de la partie amont du cône



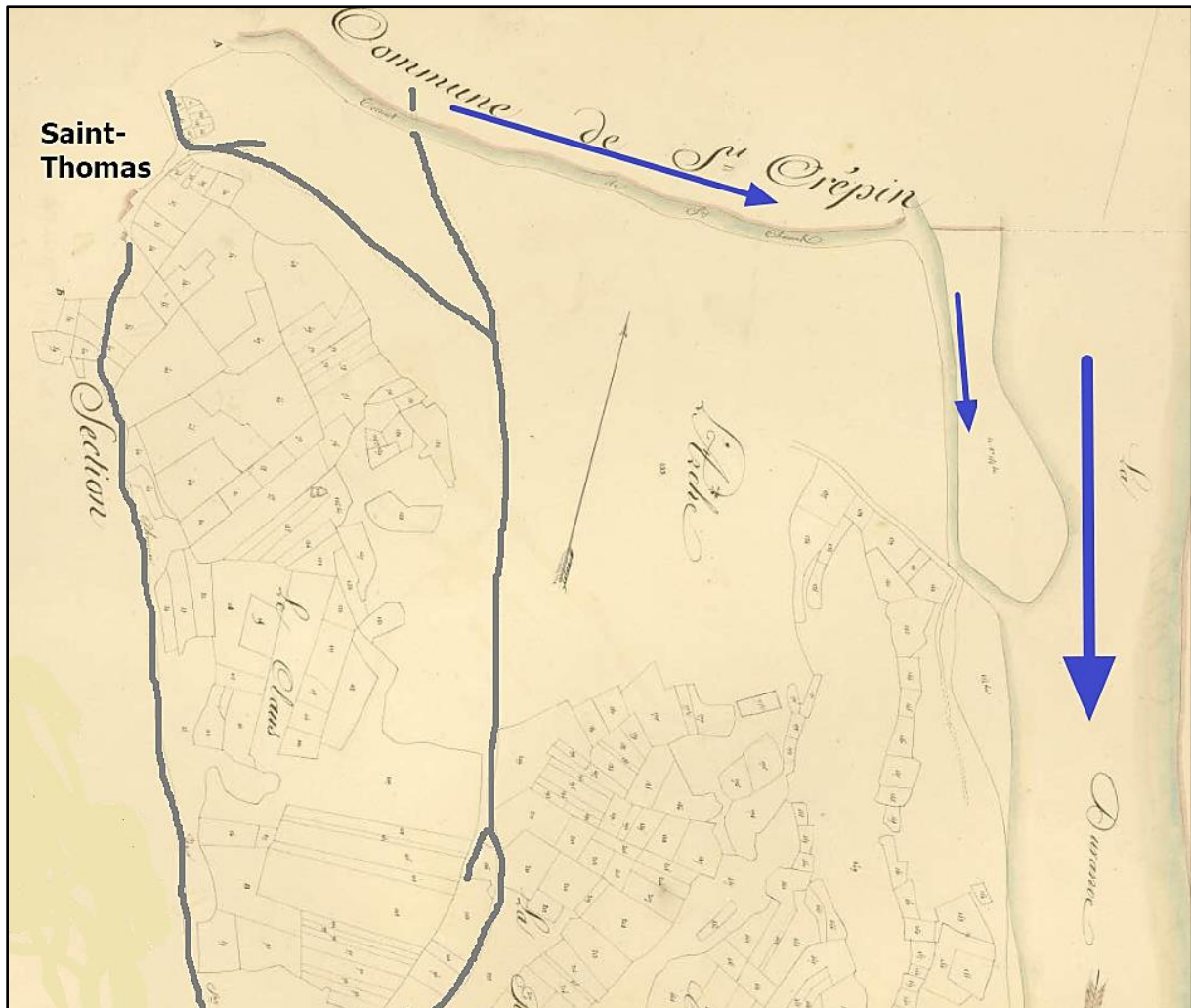
La grosse différence qu'il y a avec le territoire de Saint-Crépin, c'est la proximité des constructions du torrent.

Une maison isolée avec son jardin (en rose) et quatre autres maisons appartenant à quatre propriétaires différents constituant la rua de Saint-Thomas ainsi qu'un four. La première n'est qu'à 30 m de l'eau, la rua à 100 m pour son côté le plus exposé.

Pour le reste, outre le « gravier et landes » bordant le torrent, c'est un ensemble de parcelles en labour perpendiculaires au sens de l'écoulement de l'eau, puis des prés autour du hameau, dont l'un fait aussi verger.

Qu'en est-il plus en aval ?

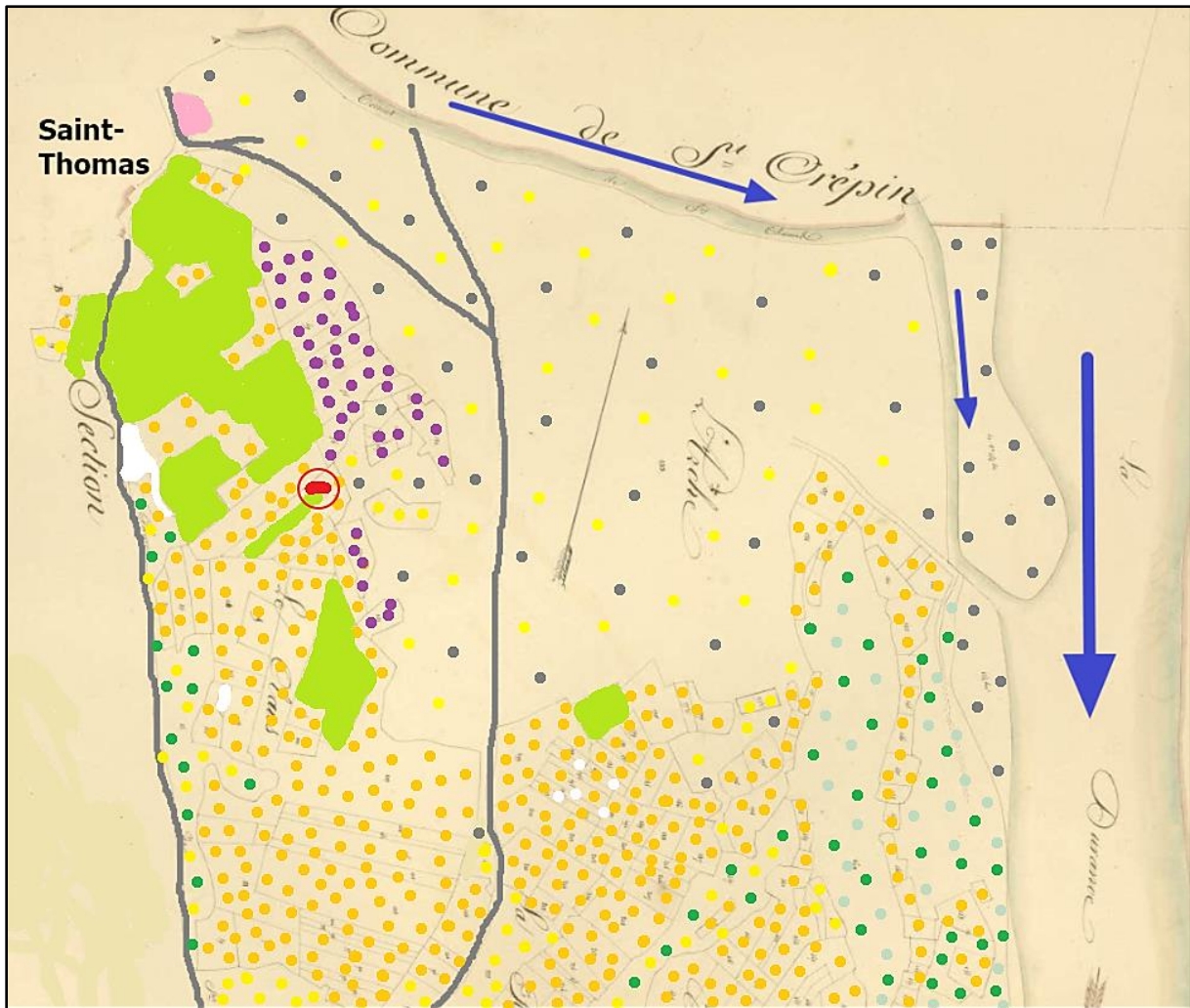
Image 13 : la partie aval du cône côté Réotier



Echelle moins précise que précédemment.

En rive droite, sous le hameau de Saint-Thomas, sur la partie aval du cône de déjection, on voit un torrent qui descend face à la pente puis qui bifurque à 90° vers le sud, pris par la puissance de la rivière dans laquelle il se jette officiellement peu après. On voit également une paire de chemins provenant de Réotier, l'un montant directement au hameau, l'autre allant chercher un gué pour poursuivre sur Saint-Crépin.

Image 14 : occupation du sol de la partie aval du cône



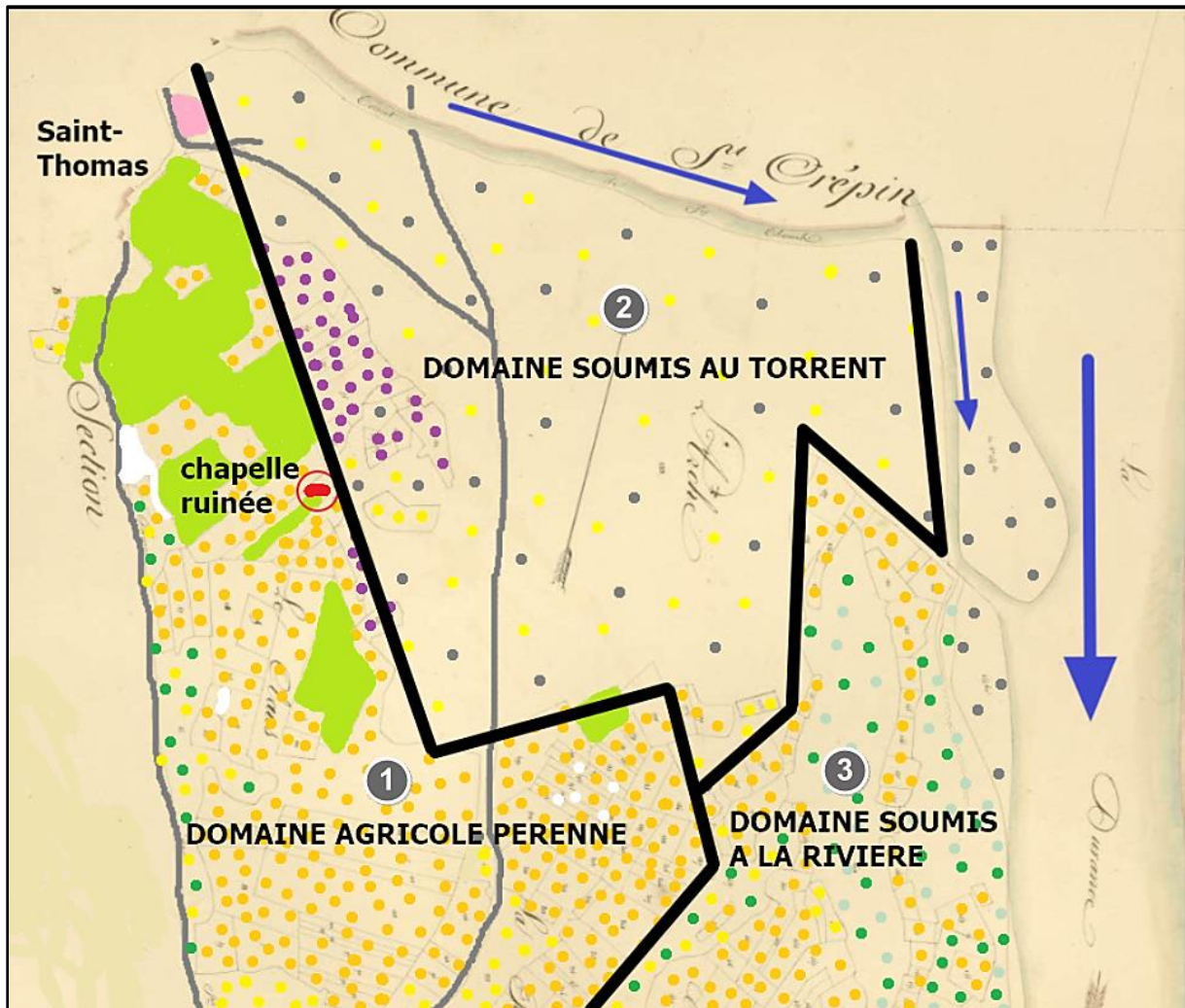
A priori la situation sur la partie sud du cône de déjection du torrent de Saint-Thomas est complexe.

Le long du torrent sur sa rive droite, il n'y a qu'une vaste « pâture et gravier » de dix hectares, laquelle ne se limite pas à la rive mais s'enfonce profondément dans le territoire. Près de la Durance, celle-ci est remplacée par un « gravier » et plus en aval et à l'intérieur des terres par un « bois taillis et oseraie » de 3 ha parallèle à la rivière et qui est lui-même traversé par une succession de champs labourés minuscules et à la queue-leu-leu.

Si l'on reprend cette fois-ci sous le hameau, au plus près du piémont on a des prés, puis un écran de vignes (en violet) et enfin cette « pâture et gravier ». Plus bas encore, c'est le domaine des labours entrecoupés par quelques pâtures et friches.

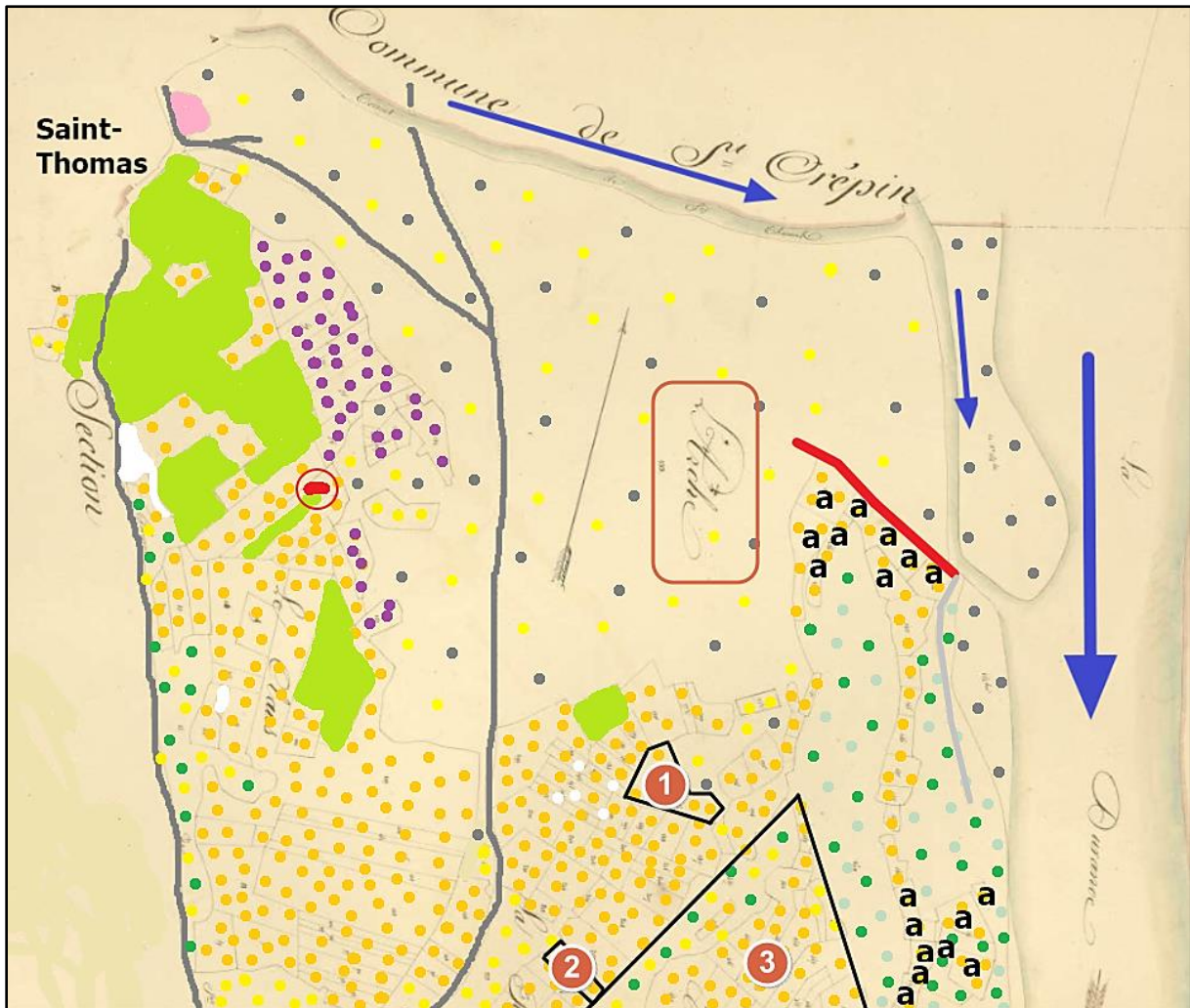
En fait, on peut simplifier les lieux en trois espaces.

Image 15 : tentative de compréhension



1. Quoique réellement proche du torrent, l'habitat se trouve hors de portée des crues qui n'ont pas de caractère très exceptionnel. Il en va de même en aval des prés puis des terres labourées, l'ensemble formant ce que j'appelle le domaine agricole pérenne où les paysans peuvent travailler en toute sécurité, hors d'atteinte du torrent.
2. Le torrent met la pression sur un espace qui va en s'élargissant et à la rencontre de la Durance : on n'y recense que landes et gravier, bref des dépôts torrentiels, voire tout au plus quelques vignes.
3. Enfin, dans les terres les plus basses et les plus planes, c'est la Durance qui apporte le danger comme aussi la nite. On le voit avec l'alternance de bandes étroites travaillées et de ripisylve et autres oseraies, témoignage des crues de la rivière où l'homme essaie de récupérer des terrains.

Image 16 : l'Arche



La plupart des parcelles situées sur le cône de déjection côté Saint-Crépin forment le quartier des Chirouzes. Qu'en est-il ici ? Ce toponyme n'apparaît pas, sauf en 1 : deux propriétés sont recensées au « Pied de la Chirouze ». Pourquoi ?

D'une part le large domaine inculte fait de dépôts du torrent est tout simplement recensé sous le nom de « Saint-Thomas », double nom de lieu : le hameau et la chapelle. D'autre part parce qu'il est remplacé par une réalité liée à l'eau ou plutôt à la protection contre l'eau : l'Arche, terme signifiant la digue.

J'ai surligné en rouge ce qu'on pourrait croire à première vue comme étant une route. Il n'en est rien, c'est bel et bien une digue, son inclinaison parle pour elle. Et à l'abri de cette digue, plusieurs parcelles forment le quartier de l'Arche (a). Il existe un second toponyme voisin : « l'Arche Route », c'est-à-dire des terrains défrichés à proximité de la digue et de la Durance, et même un troisième toponyme (2 et 3) bien plus conséquent puisqu'il s'agit de près de 80 parcelles concernées par la dénomination « Chemin de l'Arche », probablement le troisième passage dessiné sur les anciennes cartes.

La digue, moins commune, est donc bien plus marquante dans les esprits que la Chirouze. A Saint-Thomas, pour étendre son territoire utile l'homme a dû batailler à la fois contre le torrent et contre la rivière.

Image 17 : la chapelle Saint-Thomas



La chapelle est formée d'un rectangle qui se prolonge par une abside semi-circulaire. Elle est orientée mais ruinée, car ce ne sont que les murs qui sont teintés de rose.

Les matrices indiquent que cette « chapelle en ruine » au milieu de terrains privés est propriété communale et donc non imposable. Sa surface est de 52 m². Bâtie sous le hameau, elle n'est pas au bord de la voie, mais en limite de l'espace pouvant être submergé. Aujourd'hui elle n'existe plus.

Image 18 : les années 1860



Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet carte de l'état-major.

Trente ans après la confection des cadastres et à partir de ceux-ci, cette carte époque Napoléon III donne une vision complète du cône de déjection, mais la représentation du relief par les hachures ne fournit pas entière satisfaction car celles-ci et le cours d'eau ne sont pas dans le même axe.

Image 19 : le début des années 1930



Photographie numérisée d'un extrait de la carte au 1/20 000ème (1932)

Les pointillés continus noirs indiquent la limite des deux communes, le torrent est tracé en bleu et dans ses gorges les barres rocheuses sont figurées. Le moulin Faure (et non Faune) comporte un bâtiment de trop, son canal d'aménée est absent, les tresses de la Durance sont toujours aussi impressionnantes et notre torrent rejoint perpendiculairement la Durance comme aujourd'hui.

Les nouveautés sont nombreuses. En face il y a la voie ferrée. Le tracé de la route intercommunale est net, et il y a même un pont sur le torrent. Un accès carrossable a été réalisé pour le hameau des Eymards mais pas pour celui de Saint-Thomas. La chapelle ruinée est figurée, les restes de vignes aussi comme le canal d'arrosage. Côté Saint-Crépin on remarque des murs de soutènement dans le sens de la pente et donc plutôt des clapiers.

Telle demeure la situation à la veille de la Seconde guerre mondiale. Voilà ce que pouvait nous apporter la cartographie historique, utilisons maintenant les photos aériennes par définition plus récentes pour bien saisir la suite des évolutions.

Image 20 : le torrent vu du ciel en 1944



Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr, comme les suivantes.

La première photographie aérienne montrant le torrent de Saint-Thomas, d'une bonne définition mais ne fournissant qu'une vue partielle.

On voit les deux grandes masses du massif forestier avec un adret moins couvert, principalement là où se trouvent rochers et éboulis. A droite la route menant aux Eymards et les terres agricoles du hameau bien visible de Saint-Thomas. Et dans les bois une mince saignée linéaire : une ligne électrique traversant la gorge. Pas de doute, nous sommes bien au XXème siècle.

Zoom.

Image 21 : le torrent zoomé vu du ciel en 1944



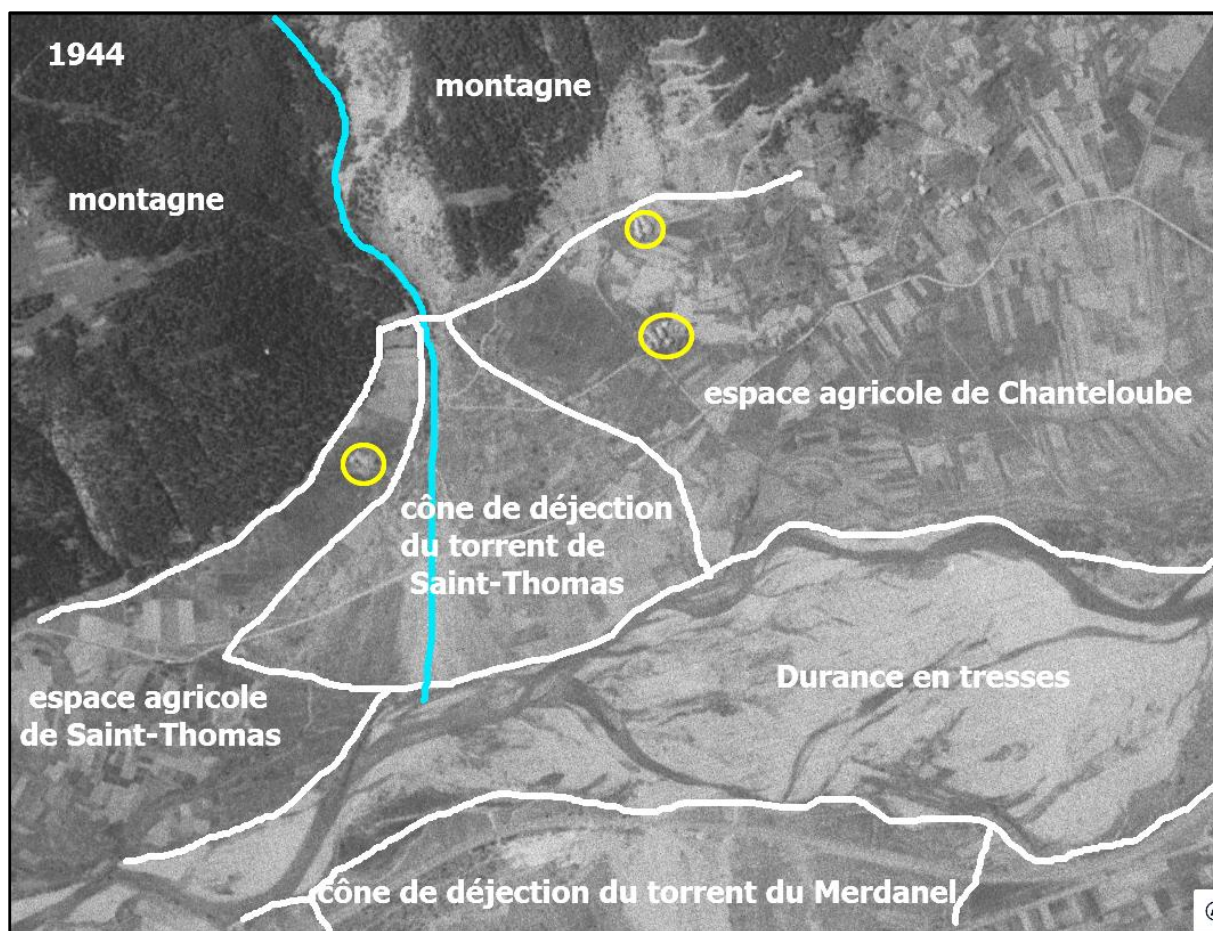
A gauche la fin des gorges du torrent, le canal du moulin, le moulin et son toit, la traînée d'arbres dans le lit formant belle opposition avec les terres de Saint-Thomas et les parcelles en pré des Ponces, enfin les deux bâtiments du hameau.

Image 22 : autre vue du ciel en 1944



Pour une histoire de proportions. Les terres agricoles à proximité de Saint-Thomas certes, le cône de déjection du même nom certes, mais aussi l'énormité du cours de la Durance en tresses. Description.

Image 23 : vue du ciel en 1944



Les limites ne sont pas parfaites, mais cela remet notre cône de déjection dans son contexte géographique, lequel -bien moins que celui du Merdanel certes- participe à la rétention du gravier en amont dans la Durance, ce qui aplanit son profil, en élargit le lit et forme les tresses.

On voit également que le terroir haut de Saint-Thomas fait partie du cône au sens large, j'ai entouré en jaune les trois hameaux du secteur.

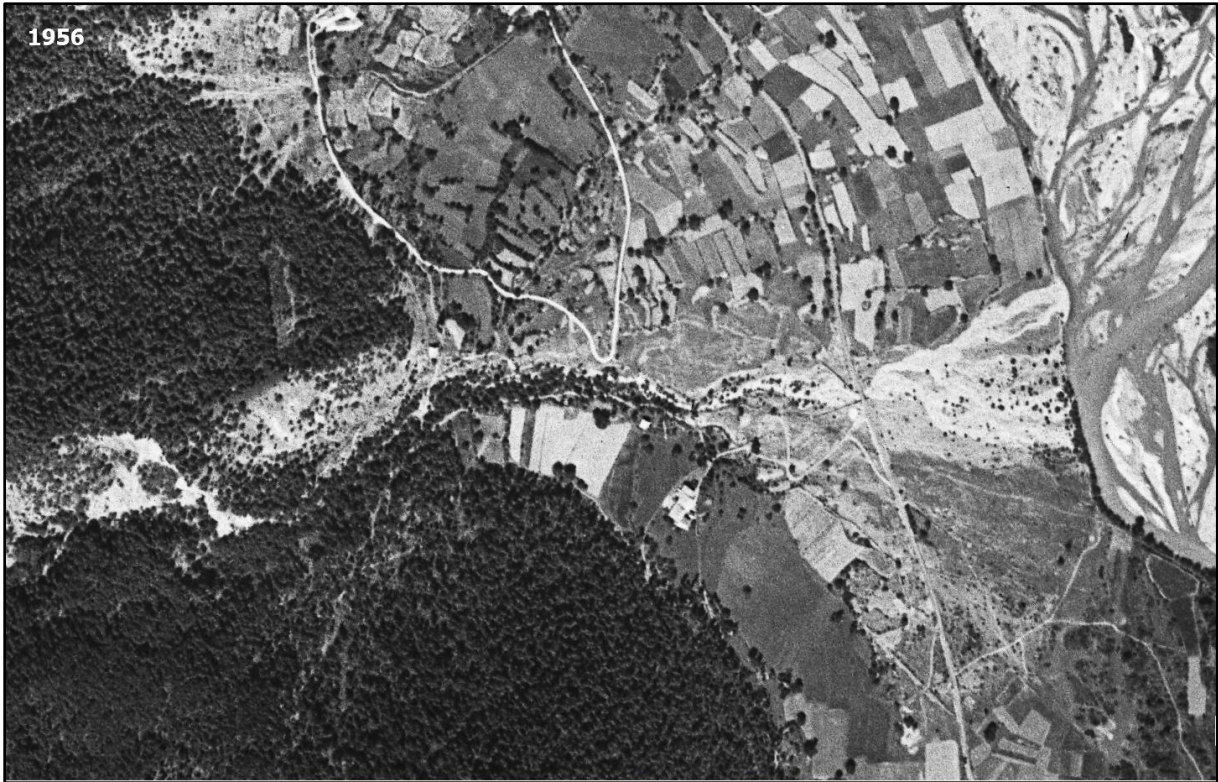
Image 24 : le torrent vu du ciel en 1948



Il n'y a que quatre années d'écart avec les clichés précédents, mais l'orientation n'est pas la même et surtout la définition est bien meilleure. Alors que voit-on entre la montagne boisée à gauche et les tresses de la Durance à droite ?

Le réseau routier (avec la nouvelle voie d'accès en zigzag aboutissant à Saint-Thomas) et les espaces agricoles qui occupent tout le territoire hormis les chirouzes et les berges de la Durance. Espaces agricoles de petits champs semés bien cultivés (en clair), parsemés de quelques arbres isolés, qui contrastent avec les prairies irriguées bien plus sombres près des Ponces et de Saint-Thomas. Un paysage qui vient de très loin, qu'on connaissait déjà un bon siècle plus tôt sur les cadastres, étant lui-même un héritage.

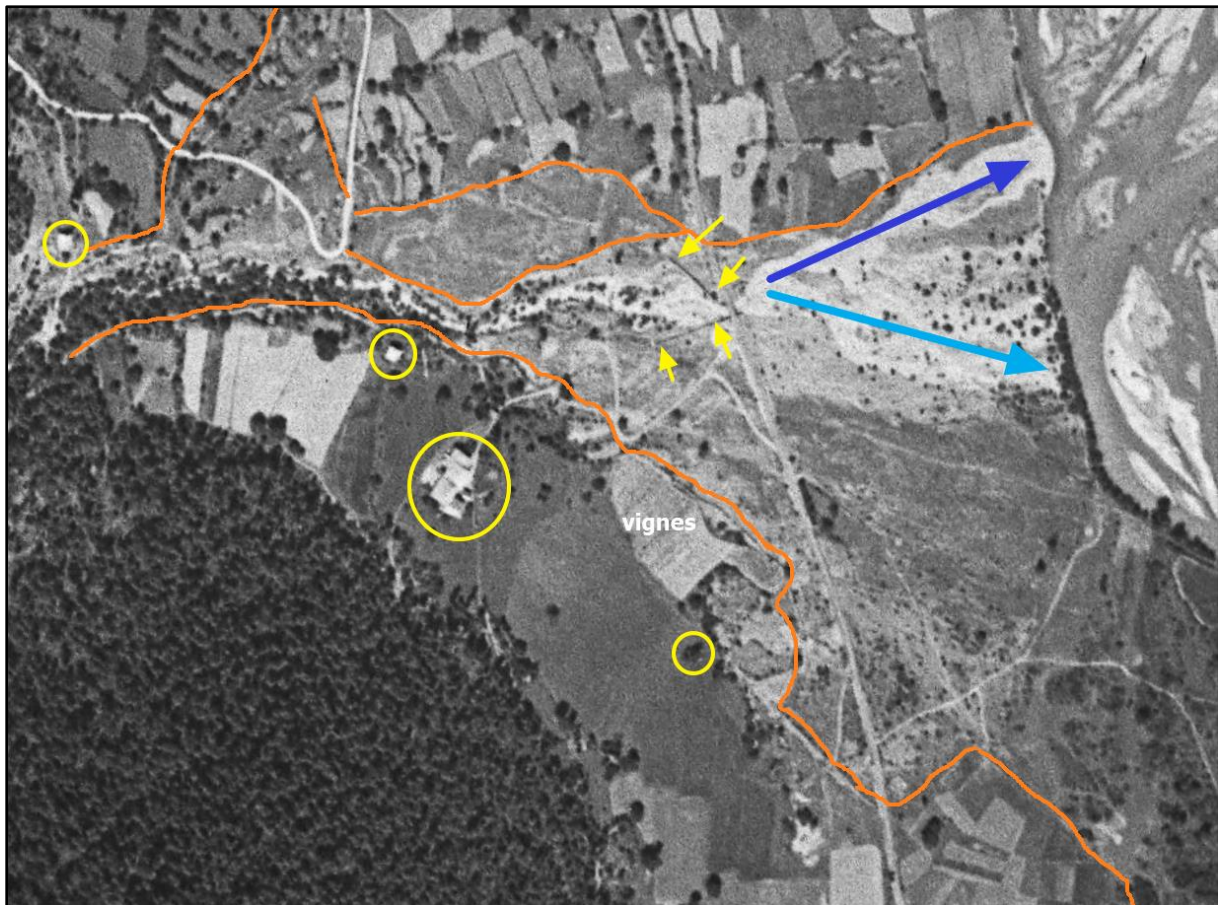
Image 25 : le torrent vu du ciel en 1956



A quelques années près peu de changements a priori, sauf que la route départementale semble maintenant goudronnée. Le torrent ne se verse plus au même endroit dans la Durance. Au plus le lit est blanc, au plus le torrent est actif.

Explications.

Image 26 : le torrent vu du ciel en 1956



J'ai cerclé les quatre ensembles bâtis historiques (le plus au sud étant la chapelle ruinée) et indiqué par des flèches jaunes les protections de la route en amont du pont, probablement avec des gabions, ceux en rive droite existant déjà en 1948. La flèche bleu clair précise où se jetait le torrent, la foncée où il va rencontrer la Durance maintenant.

J'ai enfin tenté de délimiter l'espace cultivé de celui laissé au torrent, on commence à pouvoir observer divers murs de protection.

Image 27 : le cône côté Saint-Crépin vu du ciel en 1962



Une vision malheureusement partielle, qui montre l'embouchure du torrent ainsi que la base du cône de déjection côté Saint-Crépin, toujours aussi bien cultivée et consécutivement entretenue paysagèrement parlant. Le cours de la Durance s'est déplacé et en quelques années une ripisylve se crée là où il n'y avait que de l'eau en surface et des pierres.

Image 28 : 1962, quatre images autour de Saint-Thomas (1)



1962, c'est l'une des meilleurs définitions, donc quatre zooms.

En amont du hameau il semble y avoir un mur de protection entre les prés et le lit du torrent. Le bâtiment près du cours d'eau en est en dormance, et ce qu'il y a de remarquable c'est le mur circulaire du jardin de Saint-Thomas : forme, épaisseur, rôle, ancienneté puisqu'il est déjà là en 1830.

Image 29 : 1962, quatre images autour de Saint-Thomas (2)



Le mur circulaire du jardin plus costaud côté inondation possible, les ouvrages pour recueillir l'eau du torrent et la faire passer sous le pont de la route départementale, la petite route pour accéder au hameau.

Image 30 : 1962, quatre images autour de Saint-Thomas (3)



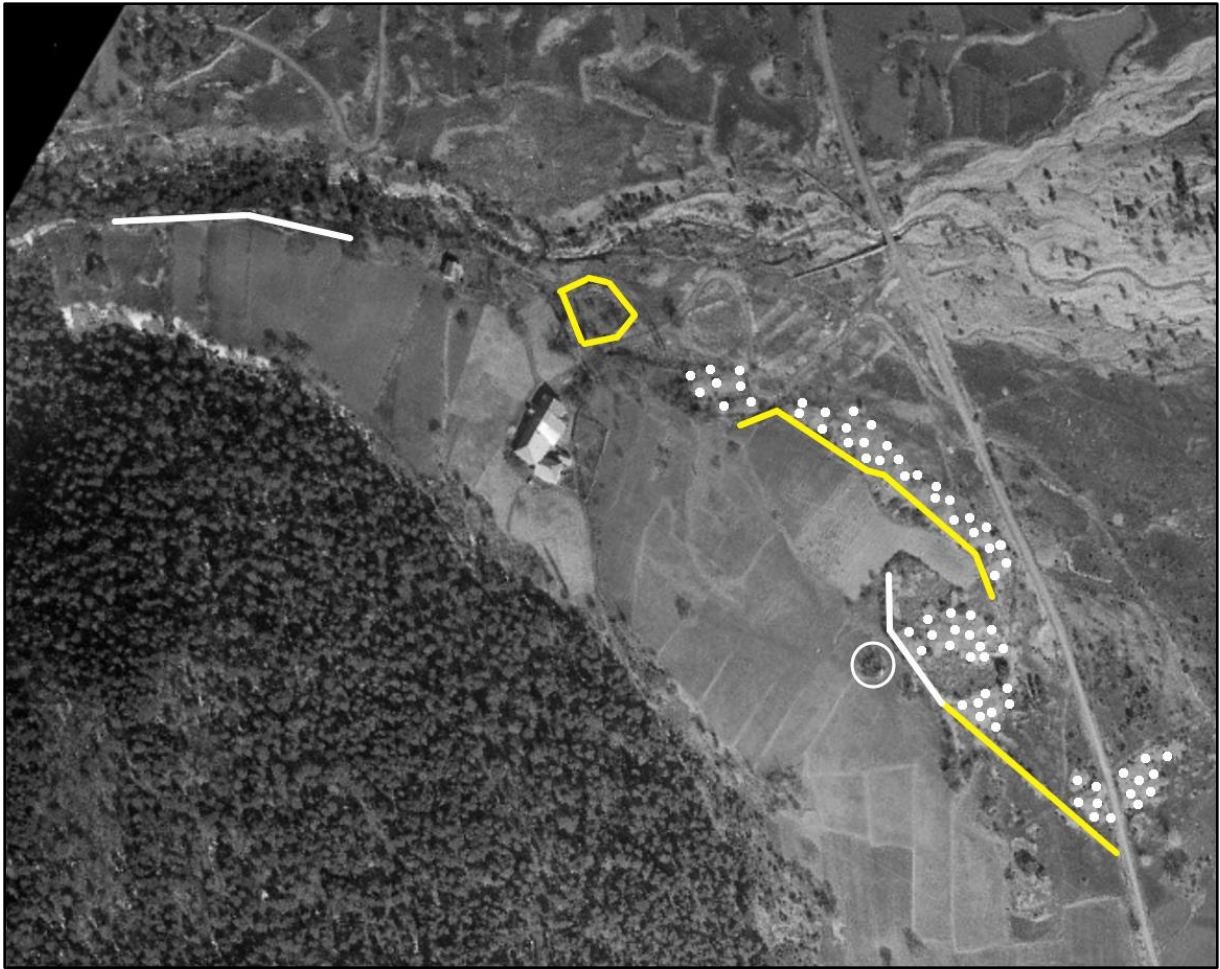
Où l'on voit un long mur érigé entre l'espace agricole et celui qui dépend des crues du torrent, entre bâti et route. L'ilot broussailleux en bordure des prés est celui des ruines de la chapelle. Le long mur est accompagné de tas de pierres formant clapiers.

Image 31 : 1962, quatre images autour de Saint-Thomas (4)



La route, les champs et l'inculte, mais aussi cet autre mur qui descend de l'ilot embroussaillé de l'ancienne chapelle.

Image 32 : synthèse des murs anciens de protection



Ce schéma résume l'analyse de la documentation numérique concernant les murs de protection autour de Saint-Thomas. Ce sera à vérifier sur place. En jaune les beaux murs, en blanc plutôt des clapiers, tandis que les points blancs signalent des lieux de dépôts volontaires de pierres. Le cercle blanc, ce sont les restes de la chapelle.

Voici donc ce qu'on pouvait dire sur la partie terminale du torrent de Saint-Thomas, de Vauban à De Gaulle. Abordons maintenant des périodes plus récentes, celles des dernières décennies. Attention les évolutions !